



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 30 septembre 2014

Présents :

M. Gabriel Fournier- maire

MM Patrick Leflaive, Thierry Bellang, Mmes Marlène Gasser, Frédérique Panouillot, adjoints

MM Mmes Françoise Bidalot, Patrick Dévigne, Michel Hojlo, Astrid François, Jean Luc Gaume, Marie Chantal Latour, David Masson, Mian Sylvie, conseillers

Absent : Didier Duriaux, Valérie Rousseaux

Procurations : Didier Duriaux à Michel HOJLO, Valérie ROUSSEaux à Marlène GASSER

Secrétaire de séance : Sylvie MIAN

Ordre du jour :

- I – Questions diverses
- II – Accessibilité de la mairie
- III – Projet d'un Pôle Santé

I – Questions diverses

Le Conseil décide à l'unanimité d'accorder une délégation au maire pour « Ester en Justice », c'est-à-dire défendre les intérêts de la commune devant la Justice.

Le maire informe les conseillers que le rapport annuel d'activités de la Com d'agglo est consultable en ligne sur internet et sous forme papier à la mairie. Ce rapport fera l'objet d'un vote lors du prochain Conseil municipal programmé le 14 octobre 2014.

Patrick LEFLAIVE représentera la commune à l'assemblée générale du Tennis club de Bligny-lès-Beaune programmée le vendredi 3 octobre à 19h30.

Les professeurs des écoles sont convoqués par l'inspecteur d'académie le mercredi 15 octobre pour échanger sur la réforme des rythmes scolaires.

La commune devra assurer la garde des enfants sauf si le courrier de l'AMF convainc l'académie de reprogrammer cette réunion en dehors de horaires de cours.

II – Accessibilité de la mairie

La commune a 1 an pour déposer un projet et 2 ans pour engager les travaux à compter du 29/09/2014.

Le Conseil mandate le maire pour lancer un appel d'offre auprès d'architectes (15 votes Pour) et entreprendre les démarches administratives.

Compte-tenu de l'importance des travaux à engager et afin de pouvoir bénéficier d'une subvention, le Conseil décide de demander la prolongation de la convention « Cœur de Village » qui se termine en août 2015.

La Commission travaux se réunira le 8 octobre à 18h en mairie autour d'Alain FAIVRE de la plate-forme Ressources.

III – Projet d'un Pôle Santé

Monsieur HARDOIN (Cabinet d'architecture Dedans-Dehors de Dijon) expose au Conseil, rejoint par les Dr HESS et LANG, le projet.

Il s'agit d'aménager le bâtiment communal pour accueillir 3 médecins généralistes et une sage-femme au rez-de-chaussée, ainsi qu'un cabinet de kinésithérapeutes et un cabinet d'infirmiers à l'étage.

Les médecins confirment que le projet présenté correspond bien à leurs attentes

Le Conseil (15 voix Pour) décide de solliciter la plate-forme Ressources de la Com d'agglomération pour l'aider à mener à bien ce projet.

Patrick LEFLAIVE est en contact avec Maître LEHANNEUR pour une étude gratuite sur les possibilités juridiques : location, crédit-bail, etc... avec les professionnels. Il a également rendez-vous avec France Domaine et est chargé de se renseigner auprès de la sous-préfecture sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Une visite de la cuverie par les conseillers sera programmée lors d'un prochain Conseil.

Prochain Conseil municipal le 14 octobre 2014 à 19h